

## Cambrésis

# AMÉLIORER L'HABITAT

## Comment faire d'importantes économies

**CAMBRÉSIS** Le Pays du Cambrésis vous aide à « habiter mieux ». Il a missionné Inhari Informations pour vous accompagner dans les démarches.

**L**es 116 communes de territoire peuvent bénéficier d'un programme local de rénovation de l'habitat lancé par le Syndicat Mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Cambrésis il y a déjà quelques années. Depuis qu'il existe, les propriétaires occupants d'un bien immobilier ont bénéficié de dix-sept millions d'euros de travaux, dont les trois quarts sont effectués par des entreprises de l'arrondissement. « Avec la conjoncture actuelle, il nous semblait opportun de faire une petite piqure de rappel à nos concitoyens » lance Sylvain Tranoy, Président du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis. « L'habitat est un axe de travail prioritaire et l'une de nos préoccupations, surtout sa rénovation » poursuit Alexandre Basquin, vice-président Habitat du Syndicat Mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Cambrésis. Jusqu'au 31 décembre 2023, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour rénover votre habitat, pour mieux isoler, mieux consommer, moins dépenser. « L'impact du programme est triple : il est économique. Cela aide à réduire la facture énergétique des ménages mais aussi à mobiliser des artisans de la rénovation du territoire. Il est environ-

nemental. Diminuer la consommation



**Sylvain Tranoy, Président du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis et Alexandre Basquin, vice-président Habitat, voulaient faire une piqure de rappel.**

énergétique et économiser les ressources n'a jamais autant d'actualité avec la crise des énergies que nous traversons. Et enfin social. Il permet à des ménages à faibles ressources de vivre dans un logement de qualité » dit Alexandre Basquin.

Ces aides sont sous conditions de ressources mais vous êtes accompagnés du début à la fin dans le montage du dossier avec l'agence Inhari, commissionnée par le Syndicat ( pour les joindre

09 51 54 86 37). Grâce à de nombreux partenaires, les subventions tombent. Par exemple, une famille a souhaité changer son chauffage électrique en chauffage central et isoler une partie des murs et des plafonds. Le montant total des travaux était de 16 399 euros, les subventions de 16 126 euros, soit un reste à charge de 273 euros et aussi, un gain énergétique de 44 % !

*Estelle Taquet*